# XIIIe congrès - Résolution n°3 - Développement syndical dans le secteur privé de la FERC CGT

mardi 17 mars 2020, par Bariaud

RÉSOLUTION 3

Développement syndical dans le secteur privé de la FERC

**I - UN ENJEU FORT DE DÉVELOPPEMENT DANS DES SECTEURS MARQUÉS PAR LES EFFETS DE(S) PRÉCARITÉ(S)**

Dans les champs de la FERC, le secteur privé représente 650 000 salarié·es.
La particularité du champ privé dans la Fédération est son émiettement. Plus de 80 % des établissements sont des TPE et une grande partie des autres structures sont de taille très modeste. Cette fragmentation des lieux de travail impacte nos structures syndicales (hormis le SNEIP, le SNCA et le SNPEFP) émiettées et caractérisées par un faible nombre d'adhérent·es/militant·es.
Cela doit nous interroger sur l'évolution de notre structuration syndicale. Conjointement, ce champ, marqué par la fémisation, est caractérisé par une précarité des contrats de travail, les contrats à temps partiels et/ou atypiques (CDI, CDU, CDD, etc.).
Ceci a pour corollaire une fragilité évidente des salarié·es et un déficit en droits syndicaux. Ces constats éclairent la difficulté d'un développement de la syndicalisation dans des secteurs où la tradition syndicale peut faire défaut.

*Pour la CGT dans son ensemble, l'effort pour se rapprocher de secteurs où salariat où nous sommes peu présent·es est un enjeu pour la visibilité de notre projet syndical de transformation de la société.*

Développer notre présence syndicale, c'est bien évidemment permettre à un plus grand nombre de salarié·es de connaître l'utilité de l'organisation collective, de participer à l'action syndicale et de construire toutes et tous ensemble les mobilisations.

Développer notre présence syndicale, c'est aussi nous donner les moyens de rendre majoritaire notre syndicalisme. Le fait de ne plus être la première confédération syndicale française au profit de la CFDT affaiblit notre action revendicative. Trop de salarié·es n'ont pas la possibilité de donner leur voix à la CGT faute de pouvoir déposer des listes.

**II - UNE DÉMARCHE TOURNÉE VERS LES SALARIÉ·ES**

Être dans une dynamique de développement syndical, c'est se tourner vers les travailleur·ses, questionner son rapport au salariat et les logiques de l'adhésion syndicale. Une première évidence pour se syndiquer : il faut bien souvent croiser un syndicat. Nous ne pouvons nous contenter d'attendre que les salarié·es viennent nous chercher, il nous faut aller au-devant d'eux et d'elles alors qu'ils et elles exercent leur activité professionnelle dans des contextes traditionnellement peu syndiqués et historiquement construits à partir d'institutions et organisations présentant des valeurs concurrentes à celles de la CGT. Ce constat implique une réflexion très concrète sur l'utilisation de nos moyens. Il n'y a pas de recette toute faite, d'équilibre parfait, mais nous devons avoir en tête constamment la nécessité de réserver du temps, des budgets pour développer notre syndicalisme. Combien de temps et de moyens sont consacrés au fonctionnement de nos structures, à notre activité dans les instances... et au développement syndical ? C'est bien parce que les moyens nous manquent bien souvent pour mener l'activité syndicale là où nous sommes déjà qu'il faut une action volontariste pour garder notre syndicalisme tourné vers les travailleur·ses.

Lancer une campagne de syndicalisation dans les déserts syndicaux ne peut se limiter à proposer une adhésion. Il faut aller plus loin et démontrer l'utilité voire la nécessité du syndicalisme. Encore trop souvent notre syndicalisme est perçu comme étant à côté des préoccupations des salarié·es même si derrière cet a priori, il y a beaucoup de méconnaissance : nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur nos pratiques. Pour nous, aller au-devant des salarié·es, c'est avant tout aller au-devant de leurs préoccupations pour construire ensemble une action revendicative. Il s'agit de faire la démonstration de l'utilité du collectif pour défendre les droits acquis et en gagner. Il nous faut garder à l'esprit le contexte actuel de peur de représailles, réelles ou projetées : la carte CGT, parce qu'elle bouscule souvent un ordre bien établi dans l'entreprise, peut servir de cible.

**Renforcer nos bases syndicales, répondre aux besoins des syndicats**

Pour se tourner vers les travailleur·ses, il convient de s'appuyer sur nos bases syndicales. La fédération doit intensifier son soutien à ses syndicats du secteur privé à partir de leurs problématiques et besoins et leur donner les moyens de leur ambition revendicative. La fédération est le lieu de la mutualisation et de solidarité au service des syndicats. Trop souvent nous refaisons ce que des camarades ont déjà fait. La fédération doit permettre un meilleur travail en réseau des syndicats pour partager ce qui fonctionne. Plus nous mutualiserons nos actions, plus nous aurons de temps à consacrer aux salarié·es.

*Les collectifs « Sport » et « Associatif » sont les lieux de l'élaboration de l'activité de la fédération dans ces champs, il convient de les renforcer.*

Supplément au Lien N° 202 - mars 2020 19

[Un enjeu fort de développement dans des secteurs marqués par les effets de(s) précarité(s)]

[Une démarche tournée vers les salarié·es]

Renforcer nos bases syndicales, répondre aux besoins des syndicats

[Cibler notre action]

[S'appuyer sur les structures territoriales]

[Ancrer la problématique du développement syndical dans la fédération]

[Donner de la visibilité à nos champs]

Élaborer et créer

Retour haut de la page

## Un enjeu fort de développement dans des secteurs marqués par les effets de(s) précarité(s)

Dans les champs de la FERC, le secteur privé représente 650 000 salarié·es.
La particularité du champ privé dans la Fédération est son émiettement. Plus de 80 % des établissements sont des TPE et une grande partie des autres structures sont de taille très modeste. Cette fragmentation des lieux de travail impacte nos structures syndicales (hormis le SNEIP, le SNCA et le SNPEFP) émiettées et caractérisées par un faible nombre d'adhérent·es/militant·es. Cela doit nous interroger sur l'évolution de notre structuration syndicale.

Conjointement, ce champ, marqué par la féminisation, est caractérisé par une précarité des contrats de travail, les contrats à temps partiels et/ou atypiques (CD2I, CDU, CDD, etc.). Ceci a pour corollaire une fragilité évidente des salarié·es et un déficit en droits syndicaux. Ces constats éclairent la difficulté d'un développement de la syndicalisation dans des secteurs où la tradition syndicale peut faire défaut.

Pour la CGT dans son ensemble, l'effort pour se rapprocher de secteurs du salariat où nous sommes peu présent·es est un enjeu pour la viabilité de notre projet syndical de transformation de la société.

Développer notre présence syndicale, c'est bien évidemment permettre à un plus grand nombre de salarié·es de connaître l'utilité de l'organisation collective, de participer à l'action syndicale et de construire toutes et tous ensemble les mobilisations.

Développer notre présence syndicale, c'est aussi nous donner les moyens de rendre majoritaire notre syndicalisme. Le fait de ne plus être la première confédération syndicale française au profit de la CFDT affaiblit notre action revendicative. Trop de salarié·es n'ont pas la possibilité de donner leur voix à la CGT faute de pouvoir déposer des listes.

Retour haut de la page

## Une démarche tournée vers les salarié·es

Être dans une dynamique de développement syndical, c'est se tourner vers les travailleur·ses, questionner son rapport au salariat et les logiques de l'adhésion syndicale. Une première évidence pour se syndiquer : il faut bien souvent croiser un syndicat. Nous ne pouvons nous contenter d'attendre que les salarié·es viennent nous chercher, il nous faut aller au-devant d'eux et d'elles alors qu'ils et elles exercent leur activité professionnelle dans des contextes traditionnellement peu syndiqués et historiquement construits à partir d'institutions et organisations présentant des valeurs concurrentes à celles de la CGT.

Ce constat implique une réflexion très concrète sur l'utilisation de nos moyens. Il n'y a pas de recette toute faite, d'équilibre parfait, mais nous devons avoir en tête constamment la nécessité de réserver du temps, des budgets pour développer notre syndicalisme. Combien de temps et de moyens sont consacrés au fonctionnement de nos structures, à notre activité dans les instances… et au développement syndical ? C'est bien parce que les moyens nous manquent bien souvent pour mener l'activité syndicale là où nous sommes déjà, qu'il faut une action volontariste pour garder

notre syndicalisme tourné vers les travailleur·ses.

Lancer une campagne de syndicalisation dans les déserts syndicaux ne peut se limiter à proposer une adhésion. Il faut aller plus loin et démontrer l'utilité voire la nécessité du syndicalisme. Encore trop souvent notre syndicalisme est perçu comme étant à côté des préoccupations des salarié·es même si derrière cet a priori, il y a beaucoup de méconnaissance : nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur nos pratiques. Pour nous, aller au-devant des salarié·es, c'est avant tout aller au-devant de leurs préoccupations pour construire ensemble une action revendicative. Il s'agit de faire la démonstration de l'utilité du collectif pour défendre les droits acquis et en gagner. Il nous faut garder à l'esprit le contexte actuel de peur de représailles, réelles ou projetées : la carte CGT, parce qu'elle bouscule souvent un ordre bien établi dans l'entreprise, peut servir de cible.

### Renforcer nos bases syndicales, répondre aux besoins des syndicats

Pour se tourner vers les travailleur·ses, il convient de s'appuyer sur nos bases syndicales. La fédération doit intensifier son soutien à ses syndicats du secteur privé à partir de leurs problématiques et besoins et leur donner les moyens de leur ambition revendicative. La fédération est le lieu de la mutualisation et de solidarité au service des syndicats. Trop souvent nous refaisons ce que des camarades ont déjà fait. La fédération doit permettre un meilleur travail en réseau des syndicats pour partager ce qui fonctionne. Plus nous mutualiserons nos actions, plus nous aurons de temps à consacrer aux salarié·es.

Les collectifs « Sport » et « Associatif » sont les lieux de l'élaboration de l'activité de la fédération dans ces champs, il convient de les renforcer.

Chaque année une ou deux journées d'étude sur les problématiques du syndicalisme dans les secteurs privés seront organisées.

Retour haut de la page

## Cibler notre action

il est essentiel de se donner des objectifs clairs et de cibler nos actions. Cibler des territoires, des secteurs, des entreprises.

Les champs de l'animation et du sport sont massivement constitués de petites, voire de très petites structures. Mais il en existe aussi quelques-unes importantes, voire très importantes. Un premier objectif est d'assurer une présence dans les plus grosses structures. Même s'il faut être présent·e où on le peut, en saisissant toutes les opportunités pour s'implanter, un premier objectif est d'assurer une présence dans les plus grosses structures.

Nous sommes présent·es localement dans des grandes structures comme les fédérations d'éducation populaire. Un deuxième objectif est de partir de ces bases pour se déployer sur tout le territoire.

Retour haut de la page

## S'appuyer sur les structures territoriales

Il semble important de rencontrer les structures territoriales pour, à la fois, mieux organiser notre activité et créer des convergences d'action avec les UD/UL.

Nous pouvons déjà enclencher la démarche au niveau de l'Île-de-France qui concentre une part importante des salarié·es de l'associatif et du sport. Ces rencontres ne sont pas limitées aux questions de développement dans le privé mais permettent de faire un point global sur la structuration et les problématiques fédérales.

Notre volonté politique de développer la CGT dans nos champs du privé de l'associatif et du sport doit s'accompagner d'une nécessaire réflexion sur notre organisation en territoire et notre structuration à venir. Cela doit se faire en lien avec les référent·es de la FERC dans les territoires qui peuvent créer des synergies pour développer des nouvelles bases et de renforcer celles existantes.

La constitution de collectifs FERC départementaux pour appuyer l'action de syndiqués·es isolé·es et en lien avec les structures territoriales peuvent faciliter la syndicalisation, la défense et la constitution de sections/syndicats dans ce secteur privé caractérisé par l'émiettement.

Retour haut de la page

## Ancrer la problématique du développement syndical dans la fédération

Il faut renforcer la réflexion sur le développement syndical dans le champ du privé au sein de la fédération et la rendre permanente. C'est un enjeu pour la CGT dans son ensemble afin d'améliorer sa représentativité nationale. C'est un enjeu pour notre fédération qui pèsera plus fortement dans les négociations de branche où s'élaborent les dispositions conventionnelles en direction des salarié·es. Une CGT forte dans les branches, c'est une CGT qui défend mieux les salarié·es, les protège mieux, particulièrement dans les champs où ils et elles sont précarisé·es.

Le développement syndical représente un objectif majeur. Sa prise en compte actuelle au sein de la fédération traduit une volonté politique, une orientation claire et affirmée, qu'il s'agit de rendre pérenne au travers de la mise en place d'un groupe de travail sous la responsabilité du Bureau fédéral spécialement dédié au renforcement syndical des champs du privé.

Ce collectif ne peut être constitué exclusivement de camarades du privé, compte tenu de la faiblesse de leurs droits collectifs. Son fonctionnement et sa pérennité nécessitent une prise de conscience partagée à travers la mutualisation de moyens militants et la participation effective du plus grand nombre, quels que soient par ailleurs les statuts et les organisations fédérées.

Le rôle de ce collectif sera de faire le lien avec les territoires, les syndicats fédérés du secteur privé pour répondre à leurs besoins de structuration.

A partir d'une connaissance renouvelée et mise à jour des aspirations des travailleur·ses, il impulsera la mise en place d'outils syndicaux, de revendications.

Il veillera à ce que les propositions d'encadrement des syndiqué·es correspondent à leurs caractéristiques sectorielles.

Nous devons partir des revendications spécifiques pour les intégrer dans un corpus de revendications communes (salariales, conditions de travail, droits individuels et collectifs).

Retour haut de la page

## Donner de la visibilité à nos champs

Gagner la bataille des idées c'est aujourd'hui, à partir d'un syndicalisme du « carreau cassé », créer les conditions de l'appropriation des valeurs et axes revendicatifs de la CGT et le faire savoir tant en interne qu'à l'extérieur de la sphère syndicale.

Il nous faut nous doter d'outils de communication, pertinents dans leur message en direction des salarié·es et performants, c'est-à-dire en capacité de rendre audible et visible la présence de la FERC dans les champs du privé. C'est donc communiquer sur le quotidien des travailleur·ses, leurs luttes, leurs victoires, leurs préoccupations et l'actualité de leurs champs conventionnels.

C'est pourquoi, il nous faut développer une communication qui prend appui sur les réalités vécues par les travailleur·ses, à travers l'élaboration de vidéos centrées sur la vie des bases syndicales, mettant en avant des portraits de camarades ou encore se faisant l'écho des combats quotidiens.

Il est important d'utiliser des mots simples, compréhensibles par toutes et tous. Il est urgent de ne plus utiliser les termes du patronat mais bien de revenir à notre vocabulaire revendicatif.

Nous envisageons de donner rendez-vous régulièrement aux travailleur·ses de ces champs, notamment dans le sport et l'animation en créant des visuels reconnaissables, en animant des pages Facebook et en produisant des bulletins d'informations réguliers en leur direction.

Retour haut de la page

## Élaborer et créer

Les pratiques habituelles de syndicalisation ont montré leurs limites pour atteindre les travailleur·ses de ces champs : il nous faut innover et trouver les canaux de communication pertinents, les formes de lutte adaptées, les revendications spécifiques. Tel est aussi l'enjeu de notre approche.

Nous n'avons pas toutes les réponses et il nous faudra élaborer des méthodes peu usitées jusque-là dans la FERC.

A titre d'exemple, on peut citer la collaboration qui s'engage entre le SNPEFP-CGT et l'association RéAct (Réseaux pour l'action collective transnationale). Il s'agit de favoriser la mise en réseau rapide, flexible et personnelle entre groupes de travailleur·ses de différents sites d'une même entreprise, et le syndicat sur des campagnes communes. L'objectif étant de créer des organisations solides là où il n'y en a pas. Il faut passer à l'action à travers des temps forts communicables aisément.

Cela passe par la formation d'animateur·trices qui seront en capacité d'aller à la rencontre des premier·es concerné·es sur leur lieu de travail, convaincre de l'intérêt d'adhérer, créer des liens de confiance entre les personnes et l'organisation collective, renforcer la cohésion de groupe, développer l'implication des adhérent·es dans l'organisation. Animateur·trices qui, par ailleurs, développeront des compétences stratégiques dans la résolution de conflit : faire exprimer et partager des colères, animer des réunions, hiérarchiser des revendications, cibler un·e responsable, élaborer une stratégie de lutte, s'approprier des techniques de négociation avec les décideur·ses, etc.

Retour haut de la page